



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017
Association Orthorisq
56, rue Boissonnade - 75014 Paris
Ce rapport contient 14 pages
Référence : PLS-174-001

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

Siège social : 56, rue Boissonnade - 75014 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017

A l'Assemblée générale de l'Association Orthorisq,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Orthorisq, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et méthodes comptables :

La note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la constitution des fonds dédiés et au correct rattachement à l'exercice des cotisations des membres et des aides versées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie à votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimé dans la première partie de ce rapport.

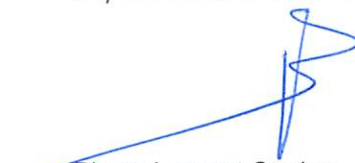
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 5 octobre 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Pierre-Laurent Soubra
Associé

ASSOCIATION ORTHORISQ

56, rue Boissonnade
75 014 PARIS

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

SOMMAIRE

Bilan au 30 juin 2017	
Actif	3
Passif	4
Compte de résultat au 30 juin 2017	
Compte de résultat	5
Annexes aux comptes annuels	
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan actif	8
Notes sur le bilan passif	9
Notes sur le compte de de résultat	10
Autres informations	10

Bilan au 30 juin 2017

Présenté en Euros

ACTIF	30 juin 2017		Montant net	30 juin 2016
	Montant brut	Amortissements ou provisions		
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	187 482	186 407	1 075	7 881
Immobilisations incorporelles en cours	28 722	-	28 722	9 642
Immobilisations incorporelles	216 204	186 407	29 797	17 523
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel spécifique d'exploitation	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	5 458	3 190	2 268	3 190
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5 458	3 190	2 268	3 190
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières *	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	221 662	189 597	32 065	20 713
Actif circulant				
Stocks et en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commande	-	-	-	-
Créances usagers et comptes rattachés	1 066 563	91 800	974 763	293 850
Autres créances diverses	22 230	-	22 230	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 433 655	-	1 433 655	1 366 455
Charges constatées d'avance	2 275	-	2 275	8 308
Total de l'actif circulant	2 524 723	91 800	2 432 923	1 668 613
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
Total de l'actif	2 746 384	281 398	2 464 986	1 689 326
* dont à moins d'un an :				

Bilan au 30 juin 2017

Présenté en Euros

PASSIF

	30 juin 2017	30 juin 2016
Fonds associatifs et réserves		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Report à nouveau	381 824	387 390
Résultat de l'exercice	2 823	(5 566)
Autres fonds associatifs	-	-
Total des Fonds associatifs et réserves	384 647	381 824
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total des provisions pour risques et charges	-	-
Fonds dédiés	1 910 059	1 170 460
Dettes		
Emprunt obligataire	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit **	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes financières *	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 905	32 075
Dettes fiscales et sociales	14 436	10 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	1 840	5 131
Dettes d'exploitation	73 181	47 341
Produits constatés d'avance	97 100	89 700
Comptes de régularisation	97 100	89 700
Total dettes et comptes de régularisation	170 280	137 041
Ecart de conversion passif	-	-
Total du passif	2 464 986	1 689 325

* dont à moins d'un an :

** dont concours bancaire courants et soldes
créditeurs de banque

Compte de résultat au 30 juin 2017

Présenté en Euros

	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits d'exploitation	14 363	69 448
Autres produits d'exploitation	14 363	69 448
Subventions d'exploitation	685 000	751 500
Dons	-	-
Cotisations	197 500	192 100
Legs et donations	-	-
Produits liés à des financements réglementaires		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 170 460	874 540
Autres produits	4	8
Reprise provisions	100 000	-
Produits d'exploitation	2 167 327	1 887 596
Autres achats non stockés	1 582	1 914
Services extérieurs	98 224	93 128
Autres services extérieurs	665 585	535 403
Impôts & taxes	3 454	319
Salaires et traitements	33 093	48 845
Charges sociales	13 042	19 824
Dotations aux amortissements	27 012	38 003
Dotations aux provisions	91 500	-
Autres charges	1	51
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 910 059	1 170 460
Charges d'exploitation	2 843 552	1 907 946
Résultat d'exploitation	(676 226)	(20 351)
Produits financiers de participation	-	-
Intérêts et produits assimilés	(1 347)	6 171
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Produits financiers	(1 347)	6 171
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	-
Différences négatives de change sur opérations financières	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Charges financières	-	-
Résultat financier	(1 347)	6 171
Résultat courant	(677 573)	(14 180)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	680 510	8 614
Produits de cessions d'actif	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels	680 510	8 614
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	115	-
Valeurs comptables des actifs cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	115	-
Résultat exceptionnel	680 395	8 614
Résultat avant participation et impôt société	2 823	(5 566)
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	2 823	(5 566)

ANNEXES

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association ORTHORISQ a poursuivi son activité sur l'exercice, conformément à son objet. Les subventions d'exploitation sont en baisse de 8,85 % et s'établissent à 685 000 euros. Elles étaient de 751 500 euros sur l'exercice précédent.

Les cotisations sont en légère hausse de 2,8 % et s'élèvent à 197 500 euros contre 192 100 euros pour l'exercice précédent.

L'activité de la période fait ressortir un bénéfice de 2 823 euros contre un déficit de 5 566 euros pour les douze mois précédents.

Un contrat de mise à disposition du savoir-faire et des outils méthodologiques de l'association apporte une ressource supplémentaire. Le montant de 14 363 euros concerne les contrats au titre de 2016.

Un affinement des méthodes de gestion a conduit à modifier les charges prises en compte dans le calcul des fonds dédiés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les aides allouées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie sont perçues pour les membres éligibles de l'association ayant leur bilan validé.

Le produit est comptabilisé sur la base du nombre de membres éligibles ayant leur bilan validé sur l'exercice.

Les cotisations dues par les membres sont comptabilisées sur la base du nombre de membres de l'association.

Les sommes étant versées pour une année civile, un produit constaté d'avance est comptabilisé pour la partie relative au 2nd semestre 2017.

Elles ont été calculées en fonction des informations disponibles à la date d'établissement de ces comptes, étant précisé que la période de validation des engagements pris par les membres pour l'année 2017 s'étend jusqu'au 30 juin 2018.

Les fonds dédiés sont constitués de l'excédent constaté entre les sommes allouées par les CPAM et les dépenses supportées sur l'exercice pour assurer, entre autres, l'expertise des EPR.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

SITUATION FISCALE

Les activités de l'association sont placées hors du champs d'application des impôts commerciaux.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation est intervenu au cours de l'exercice..

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation est intervenu au cours de l'exercice.

Il existe aucune dérogation aux règles et principes comptables.

CORRECTION D'ERREUR

L'examen des produits à recevoir CPAM a fait ressortir une insuffisance de constatation des produits CPAM dans la clôture au 30 juin 2011, au moment du changement de date de clôture, à hauteur de 679 750 €.

La correction d'erreur suivante a été comptabilisée :

Impacts Bilan	Actif circulant - Créances	679 750
	Fonds dédiés	679 750
Impacts Résultat	Produits exceptionnels	679 750
	Mouvements des fonds dédiés	-679 750
Total des impacts résultat 06/2017		0

Cette correction n'a pas d'impact sur le résultat au 30 juin 2017 car elle trouve sa contrepartie en fonds dédiés.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	177 840	57 648	19 284	216 204
Immobilisations corporelles	5 458	-	-	5 458
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	183 298	57 648	19 284	221 662

Amortissements et provisions d'Actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	160 317	26 090	-	186 407
Immobilisations corporelles	2 268	922	-	3 190
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	162 585	27 012	-	189 597

Etat des créances

	Montant Brut 06/2017	A un an	A plus d'un an	Montant Brut 06/2016
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Créances de l'Actif circulant	1 088 793	1 088 793	-	394 150
Charges constatées d'avance	2 275	2 275	-	8 308
TOTAL	1 091 068	1 091 068	-	402 458

Provisions pour dépréciation

Nature des Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Comptes de tiers	100 300	91 500	-	100 000	91 800
Comptes financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	100 300	91 500	-	100 000	91 800

La provision pour dépréciation relative aux cotisations indirectes CPAM de 2011 a été reprise. Deux nouvelles provisions pour dépréciation ont été constituées pour des montants de 60 000 euros pour les CPAM 2012 et 31 500 euros pour les CPAM 2014.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour un montant de 2 275 euros correspondent à des frais généraux dont la facturation a été reçue avant le 30 juin 2017 et dont la période d'exécution interviendra à compter du 1^{er} juillet 2017.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs et réserves

	1 ^{er} juillet 2016	Affectation du résultat 11/2016	Mouvements de l'exercice	30 juin 2017
Réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	387 390	(5 566)	-	381 824
Résultat de l'exercice	(5 566)	5 566	2 823	2 823
Autres fonds associatifs	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total Fonds associatifs et réserves	381 824	-	2 823	384 647

Fonds dédiés

	30/06/2017	30/06/2016	Variations
Fonds dédiés sur fonds CPAM	1 910 059	1 170 460	739 599
Fonds dédiés subventions MSS	-	-	-
Total Fonds associatifs et réserves	1 910 059	1 170 460	739 599

Etat des dettes

Dettes	TOTAL 06-2017	Échéances à 1 an	Échéances de 1 an à 5 ans	Échéances de plus de 5 ans	TOTAL 06-2016
Emprunt obligataire	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-
Dettes financières	-	-	-	-	-
Fournisseurs	56 905	56 905	-	-	32 075
Fournisseurs immobilisations	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	14 436	14 436	-	-	10 135
Autres dettes d'exploitation	1 840	1 840	-	-	5 131
Produits constatés d'avance	97 100	97 100	-	-	89 700
Dettes d'exploitation	170 281	170 281	-	-	137 041
Total passif circulant	170 281	170 281	-	-	137 041

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits ordinaires dont l'impact sur le résultat est reporté à un exercice ultérieur.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des produits d'exploitation

La ventilation des produits d'exploitation par source se présente comme suit (en milliers d'euros) :

	Exercice 30/06/2017	Taux	Exercice 30/06/2016	Taux
Prestations DPC	14 363	1%	69 448	4%
Subventions d'exploitation	685 000	32%	751 500	40%
Cotisations adhérents	197 500	9%	192 100	10%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 170 460	54%	874 540	46%
Autres produits	4	0%	8	0%
Reprises de provisions sur créances	100 000	5%	-	0%
TOTAL	2 167 327	100%	1 887 596	100%

Transfert de charges

Il n'est pas intervenu de transfert de charges sur l'exercice.

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles qui s'élèvent à 115 euros représentent une régularisation de charges sociales de 2015.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 680 510 euros dont 679 750 euros représentent une régularisation due à une insuffisance de constatation des produits CPAM dans la clôture de juin 2011 au moment du changement de date de clôture.

Cette insuffisance était toutefois sans incidence sur le résultat et le patrimoine de l'association.

6. AUTRES INFORMATIONS

Engagement hors bilan

Il n'y a pas de sureté réelle reçue ou donnée au 30 juin 2017.

Aucune information en matière de crédit-bail ne doit être donnée, l'association n'ayant pas souscrit ce type de contrat.

Rémunération des experts (hors dirigeants)

Le montant global de rémunération (honoraires TTC) des 5 cinq principaux experts s'élève à 140 KEUR au titre de l'année 2016-2017.

Indemnités pour pertes d'activité versées aux administrateurs

Le montant global des indemnités pour perte d'activité versé aux administrateurs s'élève à 20 KEUR au titre de l'année 2016-2017.

Effectif au 30 juin 2017

L'association emploie une personne.

Rémunération des dirigeants (gestionnaire et gestionnaire adjoint)

Conformément à l'article 261-7-1° d du CGI et de l'article 242 c, le montant global de rémunération des dirigeants, y compris pour les expertises, (honoraires TTC) s'élève à 131 KEUR au titre de l'année 2016-2017.

Les dirigeants ont également perçu, à titre d'indemnités pour perte d'activité, un montant global de 4 KEUR.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2016-2017 est de 11 071 euros. Il s'agit d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.